



NOTE DE SERVICE #01

Date : 20 janvier 2023

Aux : APSS (BCDSF, ADSA, SDSA, MDSA, ODSA et ASSQ)

De : Alain Turpin, directeur général et Barbara Zbeetnoff, gérant d'équipe de curling

Objet : Détails d'inscription du Championnat canadien de curling à Morris, Manitoba

1) Championnat canadien de curling

L'ASSC a réservé les dates du 20 au 23 avril 2023 avec le Morris Curling Club – Cargill Curling Training Centre (MCC-CCTC) à Morris, Manitoba pour la tenue de son championnat canadien.

À ce Championnat en avril 2023, deux épreuves seront disputées : catégorie féminine et masculine. La catégorie du double mixte sera présentée ultérieurement soit à l'été ou à l'automne 2023. C'est lors de ce Championnat que l'ASSC couronnera les champions qui représenteront Équipe Canada aux Sourdlympiques d'hiver en 2024.

À noter que le Comité internationale des sports des Sourds (CISS) fera une annonce à cet effet plus tard cet hiver. L'ASSC n'a aucun contrôle sur la décision du CISS et l'ASSC se réserve le droit de modifier les dates pour une durée de compétition plus courte ou de l'annuler en tout temps avec un préavis de six semaines avant l'événement.

2) Inscription curling masculin et curling féminin

a. Audiogramme

Les participants au championnat national et aux compétitions sanctionnées par l'ASSC doivent être:

'Deaf, defined as a hearing loss of at least 55dB pure tone average (PTA) in the better ear (three-tone pure tone average at 500, 1000 and 2000 Hertz, air conduction, ISO 1969 Standard)' –Reference: ICSD Regulation

Le participant qui participe pour la première fois à une compétition sportive pour sourds doit envoyer une copie de son audiogramme au plus tard le 1^{er} mars 2023 à gigi.fiset@assc-cdsa.com . Le bureau de l'ASSC confirmera leur admissibilité ou non.

b. Inscription de l'équipe ou individuel

La date limite pour s'inscrire est le 1^{er} mars 2023 à gigi.fiset@assc-cdsa.com . L'équipe dûment formée doit être envoyée par l'APSS (BCDSF, ADSA, SDSA, MDSA, ODSA et ASSQ) accompagné d'un montant d'engagement de 200\$.

Pour les participants individuels qui n'ont pas d'équipe peuvent s'inscrire et l'ASSC tentera de former une équipe interprovinciale. Chaque participant individuel doit payer un montant d'engagement de 75\$ à l'ASSC au plus tard le 1^{er} mars 2023 à gigi.fiset@assc-cdsa.com

À noter qu'après le 1^{er} mars 2023, advenant une annulation de l'équipe ou du joueur individuel au Championnat canadien, les frais d'engagement seront retenus par l'ASSC. Avec une présence à Morris en avril 2023, le montant sera remboursé à l'APSS / joueur individuel.

c. Minimum d'équipes

L'événement n'aura lieu que s'il y a un minimum de trois équipes dans la catégorie féminine et un minimum des quatre équipes dans la catégorie masculine. Si le nombre est insuffisant, l'ASSC a le droit d'annuler la compétition et de sélectionner les représentants de l'équipe nationale dans un format différent à une date ultérieure à l'été ou à l'automne 2023

3) Aide financière de l'ASSC

- a. Seuls les joueurs des provinces qui n'ont pas de APSS (provinces maritimes et territoires) seront admissibles à une aide financière de l'ASSC.
- b. Transport local et hébergement gratuitement fournis par l'ASSC sur demande.
- c. L'hébergement sera à l'hôtel Stampede Inn à Morris. Cet hébergement est situé à quelques minutes de marche du Championnat canadien. L'ASSC a réservé un bloc de 10 chambres.
- d. Transport local de l'aéroport jusqu'à l'hôtel seulement le jour de l'arrivée et le jour du départ).
- e. Pour bénéficier de l'aide financière de l'ASSC (transport local et hébergement), le joueur individuel doit en faire la mention lors de l'inscription à l'ASSC auprès de gigi.fiset@assc-cdsa.com au plus tard le 1^{er} mars 2023.

4) Hébergement pour les APSS

L'ASSC a réservé des blocs de chambres à deux hôteliers :

a. Holiday Inn Winnipeg South

Prix de groupe: \$139.95 par nuit-par chambre double inclus déjeuner

Note: 20 à 30 minutes de route jusqu'au centre de curling

Réservation obligatoire [sur le lien de l'hôte!](#)

b. Morris Stampede Inn

Prix de groupe : \$105.95 par nuit-par chambre double inclus déjeuner

Note : Quelques minutes de marche du centre de curling

Réservation obligatoire auprès de gigi.fiset@assc-cdsa.com avant le 1^{er} mars 2023

Événement sanctionné par
Event sanctioned by

CANADIAN DEAF SPORTS
ASSOCIATION



ASSOCIATION DES SPORTS
DES SOURDS DU CANADA
